



Le sentiment néologique: une enquête  
ALLAM- IDDOU Samira, Vol.12(13), PP.468-487

E- ISSN : 2571-9742

## Le sentiment néologique: une enquête menée à partir d'étude d'un corpus journalistique

Dr. Samira ALLAM- IDDOU  
Université Centre Universitaire d'Aïn Témouchent; Algérie  
allamiddousamira@yahoo.fr

### المخلص :

يبحث هذا المقال في دراسة الشعور التجديد اللغوي كمعيار في اختيار العبارات أو المفردات الجديدة. الهدف من هذه الدراسة هو إعطاء الدور الضروري الشعور التجديد اللغوي في اختيار المفردات الجديدة باستخدام بعض المعطيات المحصلة من تحقيق أجري لجمع العبارات الجديدة في مدونة صحفية و من تحليل إجراء تكوين كل عبارة نستطيع تحديد المكانة التي يحتلها الشعور التجديد اللغوي عند بعض أفراد التحقيق الذين هم بصيرورة تحصيل عناصر لغوية قد تكون جديدة. **الكلمات الدالة:** علم المفردات، شعور التجديد، التجديد اللغوي، تشكيل طرق.

### Résumé:

Le présent article examine la place du sentiment néologique comme critère dans la sélection des lexies néologiques. L'objectif de cette étude est de bien vouloir décerner le rôle indispensable du sentiment néologique dans la sélection des néologismes. En se servant de certaines données obtenues lors d'une enquête menée sur la collecte des lexies néologiques d'un corpus journalistique, et en analysant le procédé de création de chaque lexie, nous pourrons déterminer la place occupée par le sentiment néologique. Cet article se propose d'étudier le sentiment néologique de certains enquêtés, qui sont engagés dans le processus de la collecte d'éléments lexicaux susceptibles à être néologiques.

### Mots clés:

Néologie-néologisme-sentiment néologique-procédés néologiques.



Le présent article examine la place du sentiment néologique comme critère dans la sélection des lexies néologiques. L'objectif de cette étude est de bien vouloir décerner le rôle indispensable du sentiment néologique dans la sélection des néologismes. En se servant de certaines données obtenues lors d'une enquête menée sur la collecte des lexies néologiques d'un corpus journalistique, et en analysant le procédé de création de chaque lexie, nous pourrions déterminer la place occupée par le sentiment néologique. Cet article se propose d'étudier le sentiment néologique de certains enquêtés, qui sont engagés dans le processus de la collecte d'éléments lexicaux susceptibles à être néologiques.

### **Introduction**

Le repérage et la sélection des lexies néologiques posent un grand problème. Pour cela plusieurs critères de sélection et le repérage des néologismes s'imposent. Ces derniers permettent de distinguer les unités linguistiques néologiques des unités linguistiques non néologiques. En effet, pour établir le caractère néologique des unités lexicales, une certaine compétence du lexique conventionnel est nécessaire pour la délimitation de ces néologismes. Car elle nous permet de travailler à l'intuition. Dans le modèle chomskyen cité par M.F Mortureux (2011 :11-24), le repérage des néologismes devait s'appuyer d'abord sur « l'intuition(...) », comme critère de sélection des néologismes, méthode qui, bien que n'étant pas exempte d'imperfection, demeure indispensable.

Ainsi, le savoir lexical conventionnel<sup>1</sup>, emmagasiné depuis l'enfance, signale comme nouveaux ou étrangers les mots inconnus. Il y a supposition de néologisme sur certains éléments, mais l'intuition peut induire en erreur, par excès ou par défaut. Par défaut, car des néologismes peuvent échapper à la vigilance et ceux-ci sont alors irrémédiablement perdus pour leur intégration dans l'ensemble des innovations lexicales. En tout cas, un sentiment de singularité ou de nouveauté ne signifie pas nécessairement que le terme n'a pas été attesté dans un état antérieur de la langue, mais indique qu'on ne l'avait jamais rencontré ou qu'on l'avait oubliée.

Un des moyens pour déterminer le caractère néologique d'éléments lexicaux est la référence à des ouvrages lexicographiques, autrement dit, les outils dictionnaires, en particuliers, des dictionnaires d'usage courants, remis régulièrement à jour. L'attestation ou la non-attestation dans le dictionnaire est fréquemment prise comme nouveauté, avec une application simple : si la lexie figure dans le dictionnaire, elle n'est pas néologique, si elle n'y figure pas, elle l'est<sup>2</sup>. On considère généralement qu'un mot n'y



figurant pas est un néologisme. Or, d'après Sablayrolles (2002 : p.101), il faut garder en tête que les dictionnaires présentent des imperfections et accusent du retard dans l'introduction de nouvelles unités dans leurs nomenclatures. Des omissions sont donc toujours possibles, attestées par la suite par des « rattrapages ». A titre d'exemple, nous citons l'expression *faire la chaîne* pour « faire la queue » en français d'Algérie qui est datée de 1976 dans le *Petit Robert* de l'année 2010, mais elle était encore absente du *Petit Robert* de l'année 2008. Elle a donc été entrée plus de trente ans (34 ans) après la date d'attestation indiquée. Il arrive aussi que certaines lexies soient présentes dans certains dictionnaires mais absentes dans d'autres. C'est le cas de la lexie *géolocaliser*, par exemple, qui est attesté dans le dictionnaire *Hachette* mais encore absente du *Petit Robert* de l'année 2012. Donc, le nombre des outils dictionnaires ou leur différence constitue une autre raison pour se méfier du critère lexicographique. Aussi, des faits tant pratiques que théoriques conduisent à refuser le recours mécanique et automatique à l'outil dictionnaire dans le repérage des néologismes. Dans son article très récent, J-F Sablayrolles (2010 : 01) montre au moins cinq raisons ou groupes de raisons justifient qu'on se méfie d'une utilisation mécanique des dictionnaires comme corpus d'exclusion. Pour ces diverses raisons le recours au(x) dictionnaire(s) comme corpus d'exclusion montre ses limites.

Malgré son importance, le critère de l'outil dictionnaire ne suffit pas à lui et est complété par d'autres critères dans le sens où J-F Sablayrolles (1996 :15) affirme qu'« *on pourrait penser légitime de s'en remettre au dictionnaire pour décider du statut néologique ou non d'une lexie au sujet de laquelle on a des doutes. Le dictionnaire est d'ailleurs une sorte de réflexe sur lequel on ne s'interroge guère mais, à y regarder de plus près, il est peu satisfaisant.* »

A cet effet, une réflexion linguistique sur le sentiment néologique et ses facteurs de variation s'impose. Donc, le critère du sentiment néologique, auquel nous nous intéressons tout au long de cet article et qui fait l'objet de cette étude, s'avère incontournable pour établir le caractère néologique des lexies.

### **1. Quelques réflexions théoriques sur le sentiment néologique**

Il convient d'abord de revenir sur le critère du sentiment de la nouveauté. La nouveauté concerne le surgissement de quelque chose qui n'existait pas

auparavant est associée au sentiment de la nouveauté. Mais, il faut ajouter que la nouveauté n'existe pas en soi, mais par rapport à quelque chose d'autre, par rapport à ce qui existe avant elle et où elle vient prendre sa place. Le sentiment néologique varie d'une personne à une autre.

On remarque également la même idée concernant le sentiment néologique lorsqu'A. Rey (1988 :282) écrit que « *le néologisme dépend d'un jugement relatif et même subjectif, lié à sa définition même, qui repose non pas sur la nouveauté objective, mais sur un sentiment de nouveauté. Il dépend de la perception de chacun, de ses connaissances, de son bagage lexical, etc.* ». Or, il est à noter que ce phénomène de nouveauté se distingue à deux niveaux : 1) celui de nouveauté fonctionnelle qui suppose la définition d'un domaine pragmatique et celle d'un niveau sociologique par rapport à quoi les informations chronologiques constituent un repérage partiel ; 2) celui de sentiment néologique, qui se rattache à la connaissance des jugements linguistiques, domaine abordé par la sociolinguistique, et notamment depuis Labov... (A. Rey : 1976, p.14).

Quoi qu'il en soit « *La perception de la nouveauté est variable selon les individus et les objets examinés. Le même objet sera encore perçu neuf ou récent par l'un et déjà ancien et vieilli par un autre. Il n'en va pas autrement des innovations lexicales que sont les néologismes : les jugements des locuteurs natifs peuvent diverger à leur sujet. C'est un gros problème [...]* » (J-F Sabalyrolles, 2010). Et pour que le sentiment de nouveauté soit pris en considération, il doit être collectif et partagé par la majorité des locuteurs. C'est le sentiment collectif de la nouveauté qui caractérise socio-culturellement le néologisme, et qui rend compte de l'emploi concret des termes néologie, néologisme, dans l'usage, précise A. Rey.

Toutefois, pour déterminer le caractère néologique d'une lexie, M-T. Cabré (1998 : p.254) préfère la formule « paramètre psychologique » (une unité lexicale est néologique si les locuteurs d'une langue la perçoivent comme nouvelle).

J-C. Boulanger, (2010 : 45) rattache lui aussi le sentiment de la nouveauté à la psychologie. Il fait remarquer dans son article que « *la psychologie engage la perception subjective du locuteur quant à la reconnaissance de la qualité nouvelle ou non du mot soumis à l'examen. Le jugement s'appuie sur un sentiment, une perception qui ne concorde avec aucune référence ayant un caractère objectif...* »

Par ailleurs, M-F Mortureux, (2011 :18) parle de la compétence lexicale au lieu du sentiment néologique. Cependant, la compétence lexicale n'est



pas «homogène», contrairement à l'hypothèse chomskyenne concernant la syntaxe. Elle est nécessairement liée à la pratique socio-culturelle des locuteurs, elle-même diversifiée notamment par l'origine sociale, le parcours scolaire, l'activité professionnelle, et même l'âge.

De ce fait, il faut reconnaître qu'il est difficile de repérer les innovations lexicales car cela, comme nous l'avons déjà mentionné plus haut, est dû au sentiment néologique. Par ailleurs, nous avons conscience que l'identification des néologismes est en grande partie liée aux compétences lexicologiques. Ceci est bien confirmé par (J-F Sablayrolles, 2002 : 97-111) lorsqu'il dit : « *plus on est instruit et cultivé, plus on est apte à reconnaître ce qui n'est pas attesté conventionnellement : on développe une sorte d'intuition lexicologique qui permet de décider- non sans risque d'erreur bien sûr- si une lexie rencontrée pour la première fois est un mot existant dont on ignorait accidentellement l'existence ou si c'est une création.* »

Ceci dit que chaque personne sent le sentiment néologique différemment et qu'il est possible de constater lors de la collecte des variabilités des lexies néologiques. Or, quand on sait les problèmes que posent le repérage et la sélection des néologismes, le flou de leur délimitation et la difficulté de leur connaissance, la compétence linguistique ou lexicale est nécessaire car elle permet de travailler à l'intuition, méthode qui demeure indispensable.

Subséquemment, nous considérons que le sentiment néologique est intimement lié au stock et aux connaissances lexicales dont dispose chaque individu : ce qui peut paraître nouveau pour certains, ne l'est pas pour d'autre précise J-F Sablayrolles (2003 :279-2995). Ce qui nous conduit à parler de la fluctuation du sentiment néologique, appelé aussi sentiment de « néologicit  » qui constitue la variabilit  de la collecte des néologismes. Ceci est en grande partie li    des sensibilit s propres   chaque locuteur et aux matrices lexicales. C'est d'ailleurs ce que J-F Sablyrolles (2009 :25-36) confirme   propos de trois exp riences conduites   ce sujet.   ce propos, il dit : « *Les objectifs de la collecte des n ologismes, l'identit  des collecteurs (avec leur  ge, leur formation initiale, leur culture, leur conception de la n ologie, leur exp rience dans le domaine, leur degr  d'attention), la pr sence d'indices dans le contexte, et surtout le type de matrice lexicale en jeu dans la cr ation du n ologisme constituent autant de facteurs de diff rences dans les incorporations.* »



À partir de ce qui a été dit, nous désirerons rejoindre le raisonnement de J-F Sablayrolles dont l'objectif est de circonscrire le sentiment néologique des enquêteurs/collecteurs. Par le biais de cette enquête, nous souhaitons réfléchir autour de cette idée liée au sentiment néologique. Donc, cet article propose d'étudier le sentiment linguistique néologique de certains enquêtés, qui sont engagés dans le processus de la collecte d'éléments lexicaux susceptibles à être néologiques.

## 2. L'enquête menée sur le sentiment néologique

### 2.1 Objectifs et méthodologie de l'enquête

Le sentiment néologique a fait l'objet de quelques études seulement que nous citons ici car nous ne connaissons pas d'autres. Doivent être évoqués ici les travaux de l'équipe de quatre linguistes menés par les disciples de L. Guilbert (B. Gardin, G. Lefèvre, M. Tardy et M-F. Mortureux) (langages 1974). En s'inscrivant dans la grammaire générative transformationnelle, l'objectif de cette expérience est de mettre en évidence une compétence lexicale et néologique parallèle à la compétence grammaticale chomskyenne<sup>3</sup>. Se trouvant en difficulté d'établir une définition à la néologie\*, ces linguistes ont préféré de mettre la pratique avant la théorie en adoptant une démarche fondée sur l'illusion que la constitution de corpus intuitif permettrait d'aboutir à préciser le statut théorique de la néologie<sup>4</sup> dans le but d'affiner les concepts de néologie et de néologisme. Il s'agissait de dépouiller plusieurs pages du même numéro de la presse générale, *Le Point*, par 17 personnes, avec trois consignes : 1) Soulignez les néologismes ; 2) Indiquez les contextes qui vous paraissent nécessaires à leur exploitation ; 3) Faites une liste des unités sur lesquelles vous hésitez. Les deux dernières questions n'ont pas été systématiquement traitées, seuls les résultats de la première ont été exploités. Vu les écarts<sup>5</sup> des résultats de l'expérience, aucune avancée théorique n'était possible.

La deuxième expérience a été conduite en 1999 par J-F Sablayrolles (2003 : 279-295) et deux autres spécialistes de littérature francophone. Thauvin-Chapot et S. Choquet de l'Université de Limoges. Une pièce de théâtre a été prise comme corpus de travail. Enfin, une troisième expérience a également été dirigée en 2006 par le même lexicologue et trois autres membres de l'équipe SB, SY et CG du laboratoire LDI de Paris 13 sur un corpus de presse généraliste. Une réflexion théorique approfondie préalable sur les notions de néologie et de néologisme permet d'avoir des résultats unifiés par les membres de l'équipe. Telle est l'hypothèse de la recherche



émise par les membres de la recherche. L'objectif de ces deux expériences est double. Donc, contrairement à la première expérience, il s'agit d'abord de tester la capacité large de la néologie puis de relever les lexies considérées comme néologismes en fonction des conceptions exposées dans Sablayrolles (2000) et d'identifier leur matrice lexico génique<sup>6</sup>. Ce deuxième objectif vise justement les fluctuations du sentiment néologique en fonction des procédés de production de ces matrices. Par ailleurs, une 1<sup>ère</sup> réunion s'est tenue préalablement pour exposer les objectifs de l'expérience et exposer la conception large de la néologie ainsi que le tableau des matrices lexico géniques dont il est question de l'appliquer du mieux possible. Ensuite deux réunions se sont succédées pour expliquer la démarche à suivre et présenter ainsi la manière de les exploiter. Malgré la validation de l'hypothèse des deux expériences à savoir que la réflexion plus approfondie sur les deux concepts de néologie et de néologisme permet d'unifier les résultats, la divergence de ces derniers s'explique du fait que le savoir lexical ou les compétences lexicales diffèrent d'une personne à une autre. Ceci pose un sérieux problème quant à l'examen de la nouveauté d'une lexie.

Pour la mise en œuvre de notre présente enquête menée sur le sentiment néologique, nous nous sommes fortement inspirée de nos prédécesseurs dans ce domaine de la recherche sur la néologie, notamment de l'expérience des linguistes de l'Université Paris 10 et de Rouen et les travaux conduits par J-F Sablayrolles. L'objectif de cette étude consiste en la collecte des différentes lexies néologiques par une équipe de trois enseignants à partir d'un même corpus journalistique\* mais dont l'objectif principal est d'avoir un accord possible sur la définition d'un néologisme et permet également d'avoir une possibilité d'unifier la collecte des innovations lexicales effectuées par les membres de notre équipe, et du coup affirmer ou infirmer l'hypothèse que l'on voulait vérifier à savoir que le sentiment néologique varie selon le lexique conventionnel stocké par chaque individu. Comme il serait important de connaître en quoi consiste le sentiment néologique et voir même ses variations étant donné que l'ensemble de l'équipe ne sont pas des locuteurs natifs\*. Rappelons que les mots qui paraissaient pour les uns comme nouveaux pouvaient ne pas être distingués comme tels par les autres.

## **2.2. Description de l'enquête**

### **2.2.1 Les étapes de l'enquête**



Avant d'exposer les résultats tirés de cette enquête, il est important de présenter la méthodologie employée. Nous résumons ici les étapes méthodologiques de cette recherche ainsi que les résultats de la dernière phase liés aux relevés des néologismes. Pour la réalisation de notre enquête, dans un premier temps nous avons voulu toucher un nombre important d'enseignants dont l'expérience est incontournable dans le domaine de la recherche. Malheureusement, quelques enseignants seulement ont accepté d'y collaborer. Comme nous l'avons mentionné plus haut, l'enquête a été conduite uniquement par une équipe formée de trois enseignants. Le premier enseignant (B.A) est spécialisé en sciences des textes littéraires, la deuxième enseignante (I.D) ainsi que moi-même (I.S), spécialisées en sciences du langage. Donc, nous avons entrepris cette enquête au Centre Universitaires d'Ain Témouchent (dans lequel nous exerçons) en janvier 2013.

Parallèlement à notre travail sur la collecte des néologismes, nous précisons d'abord qu'il est intéressant d'observer la conception du mot néologique chez chaque collecteur car le mot n'est senti comme néologique que si un groupe de locuteurs partagent le sentiment de nouveauté, soit l'ensemble du groupe peut se rendre compte de la nouveauté de l'expression soit aucun d'eux n'a conscience du néologisme utilisé. En d'autres termes, nous avons d'abord voulu tester la capacité de la conception du néologisme car rappelons que la recherche de tel élément dépend de la conception que l'on a de la néologie.

C'est la raison pour laquelle, nous avons consacré la deuxième étape à la confection d'un questionnaire composé de six questions simples et claires accompagné d'une fiche signalétique indispensable à remplir (âge, spécialité, expérience, etc.) puisque « *plusieurs facteurs responsables des variations du sentiment néologique sont identifiables qui tiennent les uns aux personnes (âge, culture, expérience dans le domaine...), d'autres aux objets (certains types d'innovation sont plus perceptibles que d'autres...), [...]* » (J-F Sabalyrolles, 2010). Ce questionnaire a été par la suite adressé à l'équipe pour obtenir une définition d'un néologisme.

Le questionnaire se présente comme ceci : 1) en littérature, est-ce que les auteurs écrivent tous de la même façon ? 2) connaissez-vous des auteurs qui utilisent des néologismes ? 3) pouvez-vous définir qu'est-ce qu'un néologisme ? (sans la consultation du dictionnaire) 4) pouvez-vous repérer un néologisme dans un texte ? 5) avez-vous été déjà frappé par un ou plusieurs néologismes utilisés par l'auteur dans un texte lu ? 6) si oui, est-ce



que vous pouvez faire la distinction entre des néologismes simples et des néologismes composés par exemple ?

La troisième étape se poursuit par une consigne dont l'objectif est de relever les lexies qui paraissent comme néologiques aux dépouilleurs à partir d'un même corpus puis d'identifier les procédés responsables dans la formation de ces lexies néologiques. La consigne est la suivante : Voici un texte dont vous relevez les lexies considérées comme des néologismes et identifiez les procédés de formation de la lexie néologique.

Par ailleurs, pour ne pas embrouiller les collecteurs, nous ne leur avons pas présenté le tableau des matrices lexicogéniques, ce qui rend la recherche plus simple et en fonction de leurs différentes conceptions de la néologie qu'ils vont procéder à l'identification des lexies néologiques. Ainsi, pour ce type de recherche, nous nous sommes partie du principe que les procédés de la formation des mots est un cours basique qui se fait en deuxième année de licence de français.

Autrement dit, il s'agit de la collecte des néologismes par les différents membres du groupe interrogés séparément les uns des autres à partir d'un même corpus d'un texte écrit- dont l'auteur est connu pour son usage innovant du lexique - et la comparaison des néologismes relevés par chacun. Vu la taille de notre texte, nous avons préféré de le mettre en annexe\*.

Comme il est nécessaire pour nous dans la dernière étape de cette enquête de comparer les relevés définitifs de chacun des collecteurs et dont nous sommes chargée d'apporter les résultats ainsi que le commentaire de l'analyse de cette enquête que nous trouverons dans les pages qui suivent.

### **3. Présentation et analyse des résultats**

#### **3. 1. Résultats du questionnaire :**

Les résultats que nous présentons ici sont réalisés à partir des réponses collectées auprès des dépouilleurs. Les informations ainsi que les résultats sont présentés comme suit :

La première ainsi que la deuxième question nous permettent de voir si nos enquêtés constatent qu'en littérature, les auteurs écrivent tous de la même façon. Par le biais de cette question nous voulons nous assurer de l'homogénéité ou l'hétérogénéité de nos informateurs et de les interroger indirectement sur l'emploi ou non des néologismes par les auteurs. Tous, à l'unanimité ont répondu : non, c'est-à-dire, les enquêtés constatent bien que les auteurs n'écrivent pas tous de la même façon. Ce qui explique que cette réponse confirme bien l'homogénéité des membres du groupe interrogés.



Dans le même cadre d'idées, nous avons demandé aux dépouilleurs de nous définir qu'est-ce qu'un néologisme. Cette question nous permet de discerner la conception différente du mot nouveau pour chacun et de voir si les enquêtés donnent la même définition et du coup essayer d'avoir un accord possible sur la définition du néologisme.

Cette question récolte les réponses suivantes :

Selon la définition donnée par (B.A), le néologisme renvoie à toute création de mot (s) faite récemment. Il peut s'agir d'un emprunt ou d'une acception nouvelle d'un mot (ou d'une tournure de phrase) qui existe déjà.

Le néologisme pour (I.D), c'est toute innovation dans la langue qui peut donner de nouveaux sens aux mots.

Pour notre part (I.S) et étant donné que la néologie est notre domaine de recherche, nous avons considéré comme néologique toute lexie dans laquelle on reconnaît une nouveauté par rapport au savoir conventionnel, autrement dit, pour nous un néologisme désigne toute création ou innovation nouvelle que peut avoir une unité lexicale, dans sa forme ou dans son sens conformément à la citation de J-F Sablayrolles (2003 : p. 280) [...] *la néologie est toute innovation qui touche une unité lexicale, (désormais une lexie ou item), dans sa forme, son sens, ses emplois, ou pour être plus général, est néologique toute nouveauté par rapport au savoir intégré, mémorisé par un locuteur natif à propos de cette lexie.* »

A partir de ces résultats, nous constatons que tous les collecteurs sont plus au moins d'accord sur la définition du néologisme. Mais, pour (I.D) on voit clairement que le néologisme est perçu comme une innovation qui touche les mots seulement dans leur sens. Ceci, pourrait avoir des influences ou des conséquences sur la liste des unités qui apparaissent néologiques aux collecteurs. Or, cela restera à confirmer ou à infirmer dans le traitement des relevés définitifs des néologismes.

L'indiscrétion nous pousse à savoir si les dépouilleurs font la distinction entre les types de néologismes qui puissent exister. La question à laquelle nous nous sommes référée est la suivante : Est-ce que vous pouvez faire la distinction entre des néologismes simples et des néologismes composés par exemple ? En revanche, cette question n'est pas donner pour tester ou porter un jugement vis-vis des capacités des collecteurs, mais elle prépare indirectement et assure un enchaînement avec la dernière question.

Cette question reste la plus sensible et récolte les réponses suivantes :

Un néologisme simple pour le collecteur (B.A) se fait à partir d'un seul mot de sens. Quant à (I.D), le néologisme simple se compose d'un seul mot.



Tan disque pour (I.S), le néologisme simple consiste à former un mot totalement nouveau en évitant tous les procédés de formations connus. C'est un mot nouveau qui ne peut être décomposé en unités significatives comme il peut être un mot dont est attribué un signifié nouveau à un signifiant existant.

L'enseignante (I.S) définit le néologisme composé comme la juxtaposition de deux éléments qui peuvent exister à l'état libre ou qui peuvent servir de base à des dérivés. Même définition est livrée par (I.D). En revanche, le dépouilleur (B.A) nous donne une définition qui est totalement différente des autres et qui nous paraît, pensons-nous, donner à la hâte et qui est la suivante : un néologisme composé se fait à partir d'un mot composé.

### 3.2. Etude comparative des résultats :

#### 3. 2.1. Examen quantitatif :

Un total de soixante-neuf (69) néologismes différents ont été soulignés au moins une fois, c'est-à-dire sans compter les occurrences, par les membres de l'équipe de dépouilleurs. (B.A) a relevé dix-huit (18) lexies néologiques, soit un pourcentage de 26, 06%. (I.D) a souligné quinze (15) néologismes, soit un taux de 21,73% et (I.S) en a collecté trente-quatre (36), soit une proportion de 52,17% mais avec deux unités lexicales sur lesquelles elle a hésité.

À partir de ces données quantitatives, nous constatons une inégalité dans les relevés des lexies néologiques. Ainsi, une grande collecte diverge aux deux autres relevés.

À ces différents relevés, nous distinguons également une faible proportion des cas d'accord d'abord entre les trois collecteurs, puis entre les deux collecteurs. Ainsi l'examen des différentes données numériques des relevés, nous montre que treize (13) néologismes seulement ont été relevés par les trois collecteurs, soit un taux de 19,40%. Plus de la moitié des néologismes collectés, soit un nombre de quarante six (46) lexies néologiques a été collecté par les deux autres, ce qui fait un pourcentage de 68,65%. Nous avons également relevés les néologismes identiques pour les deux collecteurs. (I.D) a treize (13) innovations lexicales communes avec (B.A) et quinze (15) avec (I.S). Tans disque (I.S) a dix huit (18) néologismes communs avec (B.A). Ainsi, si le nombre des néologismes qui ont été relevé par (I.S) et pas par (I.D) est de 21 lexies néologiques et que 18

néologismes ont été collectés par (I.S) et pas par (B.A), ceci nous a conduit à déduire que (I.D) et (B.A) relèvent moins de néologismes que (I.S).

À la différence entre les résultats obtenus, il nous a semblé essentiel de voir le degré d'accord sur le caractère néologique d'une unité lexicale par les membres de l'équipe des collecteurs. Nous avons remarqué que deux (02) lexies néologiques ont été relevées par (I.D) mais qui n'ont pas été collectées par le collecteur (B.A), un néologisme a été collecté par (I.D), pas par (I.S) mais surtout dix sept (17) néologismes ont été collectés par (I.S) et n'ont pas été relevés par (B.A) et vingt (20) lexies néologiques ont été relevées par (I.S) mais n'ont pas été collectés par (I.D). Ceci confirme parfaitement la variation du sentiment néologique au sein de l'équipe puisque chaque dépouilleur a ressenti comme néologique une unité lexicale mais pas tous ensemble pour la même lexie.

**Tableau récapitulatif de l'examen quantitatif :**

Total des néologismes	Les néologismes Communs		Les néologismes relevés par B A		Les néologismes relevés par ID		Les néologismes relevés par IS		Les néologismes communs (B A et IS)	Les néologismes Communs (IS et ID)	
	Nombre	Pourcentage	Nombre	Pourcentage	Nombre	Pourcentage	Nombre	Pourcentage			
69	13	18,84%	18	26,06%	15	21,73%	36	52,17%	13	15	
Néologismes différents (IS et BA)					Néologismes différents (IS et ID)				Néologismes différents ID et BA		
18	26,06%				21	30,43%				03	04, 34%

**3.2.2. Examen qualitatif**

En revanche, ce constat n'est pas tout à fait confirmé, c'est la raison pour laquelle nous avons demandé aux membres de l'équipe d'identifier les procédées de formation de chaque néologisme. Cela nous permet aussi de vérifier la nature de la lexie néologique identifiée par chacun d'eux. Autrement dit, cette question consiste à repérer les lexies relevées comme néologiques par chaque collecteur et montrer les particularités ou les caractéristiques que représentent les unités lexicales.

Nous avons relevé des néologismes auxquels les collecteurs ont été sensibles et parmi lesquels nous trouvons les néologismes formels constitués



par la préfixation et la suffixation -qui sont les procédés les plus productifs dans la langue- tels que *invrai, infaux\** et les néologismes composés tels que *vrai-contribuable*. En effet, les collecteurs sont généralement d'accord à propos de ce type de néologismes formels car leur nouveauté s'exprime par l'apparition d'un signifiant nouveau facile à repérer.

Certains néologismes sont facilement repérés et ceux qui sont surtout repérés sans aucune hésitation par les membres de l'équipe, ce sont bien les néologismes par emprunt à la langue arabe (arabe dialectal). Les lexies néologiques fréquemment repérés et les plus soulignés que d'autres sont: *el houkouma\** *moudjahidine\**, *mouchahidine\**, *mousselssel\** *rezma\**, *moulana\**. Le seul cas d'unanimité est fourni par emprunt à la langue anglaise. Il s'agit de l'anglicisme *boss*.

Nous avons remarqué aussi l'unanimité sur la présence des néologismes sémantique arabe, c'est-à-dire, des signifiants qui appartiennent à la langue arabe mais auxquels nous avons accordés des nouveaux signifiés écrits et intégrés dans la langue française. Il s'agit des néologismes : *chkara\** (qui héritera de la *chkara*) pour désigner la corruption, *chorba* (politique) pour désigner une très mauvaise gestion politique et le néologisme sémantique *taleb* pour désigner voyant.

Cependant, des omissions ont été remarquées dans les relevés des collecteurs (B.A) et (I.D). Cela est dû, peut-être à la difficulté d'identifier certains néologismes des créations par conversion verticale: Le *nimporteqouitisme* ; des créations hybrides : *rezma politique*, *mi choaffa\**, *mi taleb\** ; des néographies (jeu graphique) tel que *réalisation-tion-t+iontion* ; création par manipulation et déformation: *feuilleté* (feuilleton), « *la syrie* » (la série); les néologismes par comparaison, métaphore et une personnification: *une fresque qui ressemble à notre Algérie, une immense maison : l'Algérie, cette imbécillité programmée à une heure de grande écoute soit innocente*; la troncation : la *télé* (publique) ; un néologisme par détournement le *mousselssel dar oum nin* au lieu de *mousselssel dar oum Hani*.

À partir de cette liste de néologismes relevée par les informateurs, nous constatons que les néologismes formels attirent l'attention des collecteurs et du coup sont faciles à relever. Tandis que l'identification des néologismes sémantiques échappe à leur attention. Ceci est tout à fait légitime surtout lorsqu'on n'est pas spécialiste dans ce domaine de recherche et aussi par manque d'expérience.



### **Conclusion**

Nous retiendrons, dans notre conclusion, que le sentiment néologique n'est pas unifié. Or, celui-ci varie selon les compétences lexicales de chaque individu (les ignorances individuelles,...) « *le lexique intégré par chacun est absolument unique. Cette singularité du lexique individuel vient d'abord de ce qu'un individu ne peut pas avoir rencontré au cours de sa vie exactement les mêmes lexies que son voisin, ni dans les mêmes contextes. Or, à chaque enregistrement et interprétation d'une lexie, des informations tirées de son contextes viennent s'associer dans la mémoire à celles que l'on avait précédemment engrangées, si la lexie était déjà connue* ». <sup>7</sup>

Il ressort de notre analyse que la variation des résultats dépend aussi des procédés de formation ou production des mots qui sont responsables de l'émergence des lexies senties comme néologiques. Donc, tester la nouveauté d'une lexie dans son contexte n'est pas chose aisée puisque l'identification des néologismes est associée à la compétence linguistique même si les membres du groupe ont réussi à se mettre d'accord sur la définition du néologisme. Donc, l'identification des néologismes est une tâche difficile et très fragile.

Autre remarque, nous pensons aussi que la différence entre les résultats dans les relevés des néologismes est dûe au fait que les deux autres membres de l'équipe ne s'intéressent pas à ce domaine de recherche et qui n'ont jamais travaillé dans cette spécialité de la néologie. Sachant bien que les deux autres collecteurs (B.A) et (I.D) sont des doctorants s'intéressant à d'autres domaines de recherche. Par ailleurs, l'inégalité des résultats est en fonction aussi de l'âge et manque d'expérience remarqués surtout chez l'un de nos collecteurs.

Nous avons mis en annexe les réponses ainsi que les relevés des collecteurs.

### **Bibliographique :**

BOULANGER J-C, (2010), « Sur l'existence des concepts de « néologie » et de « néologisme ». Propos sur un paradoxe lexical et historique », in T. Cabré, O. Domènech, R. Estopà, J. Freixa, M. Lorente (eds), Actes del I Congrés Internacional de neologia de les Llengües Romàniques, Barcelone : Université Pompeu Fabra, p. 45.

CABRÉ M.-T., 1998 : La terminologie. Théorie, méthode et applications, Paris-Ottawa, Armand Collin-Les Presses de l'université d'Ottawa.

GARDIN B et al. (1974) « A propos du sentiment néologique », In Langages n° 36, pp.45 [http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/lgge\\_0458726X\\_1974\\_num\\_8\\_36\\_2273](http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/lgge_0458726X_1974_num_8_36_2273). Site consulté le 25/02/2012

HUMBLY J, (2003), « La néologie en terminologie », In, *L'innovation lexicale*, sous la - direction de J-F SABLAYROLLES ? Honoré Champion, Paris, pp.260-278.



E- ISSN : 2571-9742



**Réponse du troisième dépouilleur (A.S) :**

**Questionnaire:** Dans le cadre d'une recherche universitaire, nous vous prions de répondre à ce questionnaire. Nous vous remercions de votre collaboration. Veuillez d'abord remplir cette fiche signalétique

**Sexe :** Féminin

**Age :** 38 ans

**Expérience :** 17ans

**Spécialité :** Sciences du langage

**1) En littérature, est-ce que les auteurs écrivent tous de la même façon ?**

-Oui

-Non

**1) Connaissez-vous des auteurs qui utilisent des néologismes ?**

-Oui

Non

**2) Pouvez-vous définir qu'est-ce qu'un néologisme ?**

Un néologisme est un mot nouveau, expression ou mot existant dans une langue donnée mais utilisé dans une acception nouvelle.

**3) Pouvez-vous repérez un néologisme dans un texte ?**



-Oui

-Non

4) Avez-vous été frappé par un ou plusieurs néologismes utilisés par l'auteur dans un texte lu ?

-Oui

-Non

5) Si oui, est-ce que vous pouvez faire la distinction entre des néologismes simples et des néologismes composés par exemple ?

On parle d'un néologisme composé lorsque deux termes identifiables se conjoignent en une unité nouvelle à signifié unique et constant. Tandis que un néologisme simple se fait à partir d'un seul mot (de sens, emprunt).

6) Voici un texte dont vous relevez les lexies considérées comme des néologismes et identifiez les procédés de formation de cette lexie néologique.

**Texte :**

Tranche de Vie

Dard oum ninni

21/08/2011

Par El-Guellil

Revenons donc à nos programmes nationaux de la télé publique qui se déchaîne en quatre mêmes chaînes, surtout fi sidna ramdane. Après donc les infaux et les invrais, à une heure de grande écoute, au moment où les uns sont branchés sur les chaînes étrangères, sur leur partie de dominos ou de belote, et les autres avec moulana, moi non, je reste patriote et je me tape « la syrie » avant le nini, le mousselsssel dar oum dar oum, je ne sais qui. Réalisée par je ne sais qui, produit par je ne sais qui, mais payée par l'argent du vrai-contribuable, ça je le sais même si, Allah ghaleb, je ne lis pas les génériques.

Dans ce feuilleté, pardon feuilleton, le niveau politique est plus élevé. Le produit étant destiné à un public averti. Attention le scénario paraît comme une fiction. Mais tab-tab on ne me la joue pas à moi. C'est le pouvoir, el houkouma qu'on est en train de discréditer, c'est de l'opposition qui ne dit pas son nom. Oui... faut pas être dupe, derrière la naïveté des textes le nimportequoitisme du scénario, la lourdeur des plans, une réalisation-tion-tion-tion, c'est du poison qui est distillé. C'est presque un appel au soulèvement populaire. Heureusement que presque personne ne suit les épisodes.

Résumons cette rezma politique. Tout se passe dans un très beau site. Une immense maison : l'Algérie. Cette maison appartient à ceux qui l'ont libérée, car d'après

E- ISSN : 2571-9742

l'architecture, elle n'a pas été construite par eux. Qui a libéré la maison Algérie ? Ce sont les anciens moudjahidine et non nous autres mouchahidine. Le boss de la maison est une femme isolée, au moment où le pouvoir est aux mains d'une autre femme qui héberge tout un beau monde, des alliances s'organisent, des peaux de banane, une fresque qui ressemble à notre Algérie où l'artiste est obligé de mettre sa maman dans un centre de vieux. L'étudiante qui accepte un père fictif pour s'installer en paire avec son mequeton qui n'est autre que l'héritier de la détentrice du pouvoir... un centre d'écoute téléphonique, un taleb, mitaleb, mi chouaffa, mi-homme de l'ombre. Même si on veut nous faire croire que c'est une amourette, c'est plus une alliance de tribus qui s'organise. Qui héritera de la chkara, et qui sera le prochain décideur ? Je m'arrête... alors ne pensez pas que cette imbécillité programmée à une heure de grande écoute soit innocente. Monsieur l'Etat, on est en train de miner l'Etat avec l'argent de l'Etat... réagissez vite c'est notre chène national qui est en jeu et de ces quatre chaînes on n'en veut plus ! Ce billet est de la pure fiction, demain on reviendra sur une autre chorba politique.

### Identification des procédés de formation des innovations lexicales repérées :

Emprunt	Création par manipulation (altération/déformation)	Composé hybride	Composés	Affixation par suffixation	Affixation par préfixe
Boss (anglais)	Chène (nationale)	Chorba politique	Sidra ramadane	Nimporte Quotisme	Invrais
Chkara (dialect arabe) Dar oum (dialect arabe) El houkouma (arabe) Mouchahidine (arabe)	Feuilleté	Mi-chouaffa	Vrai-contribuable		Infautx
		Mi-homme			
	« syrie »	Mi-taleb			
		Rezma politique			



					Moudjahidine (arabe)
					Moulana
					Moussessel (arabe)
					Nini (dialect arabe)
					Sécénario (italin)
					Tab-tab (dialect arabe)

Conversion verticale	Néographie	Troncation	Changement de sens	Néologisme par trope	Néologisme par détournement
Le nimportequoitisme	Réalisation- tion-tion	Télé (télévision)	Chkara (corruption)	Une immense maison : l'Algérie	Dar oum nini (Dar oum Hani (feuilleton- télé)
			Chorba (mauvaise gestion de la politique)		
			Taleb (voyant)	Une fresque qui ressemble à notre Algérie	

Notes :

<sup>1</sup>. Dans cet article, nous décrivons en détails les différentes étapes de l'enquête (notamment la méthodologie d'une enquête menée par questionnaire) ainsi que son analyse.

2. J-F Sablayrolles souligne que le poids du savoir conventionnel est cependant lourd, et l'on remarque souvent des réactions de rejet ou de reprise quand les interprétants estiment qu'un mot lu ou entendu n'est pas français, c'est-à-dire qu'il n'appartient pas à leur stock lexical, ou pas dans le sens où ils l'emploient.

<sup>23</sup>. Guilbert (GLLF 1971) affirme que c'est par rapport au dictionnaire, ou plutôt aux différents dictionnaires, qu'un terme apparaît néologique, cité par J-F Sablayrolles (1996-2, p.15).

<sup>34</sup>. Modèle de *Aspects de la théorie de la syntaxe* 1965.

Par contre, ces linguistes ont introduit des concepts de « phrase [...] néologène » et de « zone néologique ».

<sup>45</sup>. Cf. à J-F Sablayrolles, (2003), le sentiment néologique, in *L'innovation lexicale*, J.-F. Sablayrolles éd, Champion, p.280

<sup>56</sup>. Beaucoup de néologismes formels qui passent inaperçus des dépouilleurs du fait de leur régularité : exemple *indécorable*,... Aussi la difficulté d'identifier la néologie sémantique par rapport à la néologie formelle facile à détecter pose un problème, tel que le cas de la métaphore filée.

<sup>67</sup>. Pour le tableau des matrices lexicogéniques, nous renvoyons le lecteur à J-F Sablayrolles, 2000, *La néologie en français contemporain, examen du concept et analyse de productions néologiques récentes*, coll. Lexica mots et dictionnaires, Paris, Champion. p. 262.

Le corpus dont il est question de collecter les néologismes, est une des chroniques de *Tranche de vie* dont l'intitulé est « Dar oum ninni » du 21/08/2011

Cette notion de « locuteur natif » a été particulièrement centrale pour l'élaboration de la grammaire générative développée par N. Chomsky. Il s'agissait de s'appuyer sur les intuitions grammaticales, lexicales et stylistiques d'un locuteur natif idéal, (c'est-à-dire « monolingue ») pour rendre compte du système de la langue décrit et de son fonctionnement comme capacité à générer un nombre illimité d'énoncés grammaticalement corrects ou acceptables à partir d'un nombre limité de signe.

Cf. page.16.

Pour comprendre l'élaboration et le fonctionnement de ces lexies idiosyncrasique par préfixation, nous renvoyons le lecteur à ALLAM - IDDOU Samira, « Processus de la néologie dans « tranche de vie » du *Quotidien d'Oran* : L'uffixation », in *MULTILINGUALES* N° 6 – Second semestre 2015

<sup>en</sup> L'Etat

<sup>en</sup> Combattants

<sup>en</sup> Téléspéctateurs

<sup>en</sup> Feuilletton

<sup>en</sup> Paquet

<sup>en</sup> Notre Bon Dieu

<sup>en</sup> Bourse

<sup>en</sup> Voyante

<sup>en</sup> Guérisseur (mais en utilisant le Coran)

<sup>78</sup>. J-F Sablayrolles, (2000), *La néologie en français contemporain. Examen du concept et analyse de productions néologiques récentes*, Honoré Champion, Paris, p.185.